

COMMUNE DE CELLIEU

COMMUNE DE CELLIEU

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet d'aliénation d'une partie du chemin rural route de la Combe Projet d'échange d'une partie de chemin rural, sous le Bourg

Enquête publique sur le projet d'aliénation d'une partie du chemin rural route de la Combe, arrêté par le conseil municipal par délibération en date du 27 mars 2017.

Enquête publique sur le projet d'échange d'une partie du chemin rural sous le Bourg, avec parcelles cadastrées section AH n° 114 et 128, arrêté par le conseil municipal par délibération en date du 2 octobre 2017.

Le Conseil Municipal.de CELLIEU a ordonné l'ouverture des enquêtes publiques sur ces deux projets.

À cet effet, Madame Thérèse JOURNIAC est désignée comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Cellieu, 1 Place de Verdun, du lundi 13 novembre au lundi 27 novembre 2017 à 11h inclus, aux jours et heures habituelles d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner ses observations sur les registres d'enquête ouvert à cet effet, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie de CELLIEU (42320).

L'arrêté et la notice explicative seront consultables en ligne sur le site de la ville de Cellieu (www.cellieu.fr)

Le Commissaire enquêteur recevra le public en mairie :

Le lundi 13 novembre 2017 de 9h00 à 11h00

Le lundi 27 novembre 2017 de 9h00 à 11h00

Le rapport contenant les conclusions et l'avis motivés du commissaire enquêteur sera déposé à la mairie pour être à la disposition du public. Dès lors, le conseil municipal se réunira pour étudier les demandes adressées au commissaire enquêteur afin d'adopter le projet.